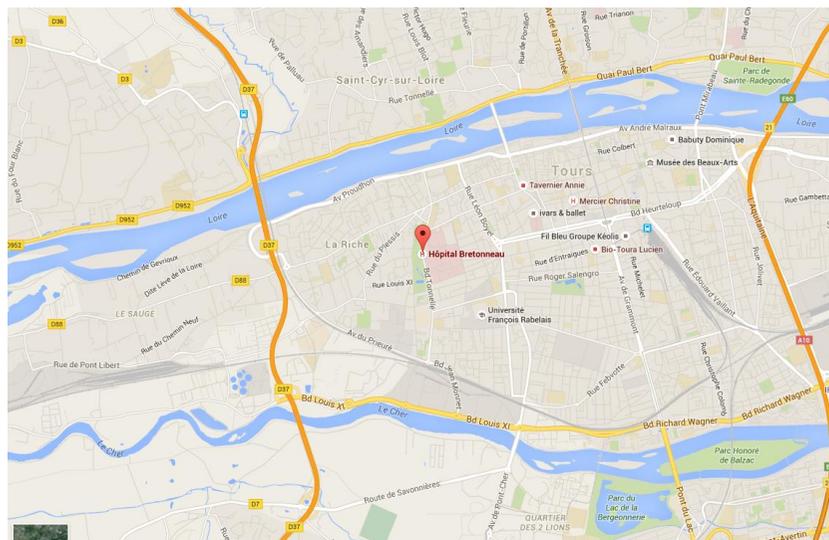


Plan d'accès : CHRU Bretonneau, 2 bd Tonnellé, TOURS

Ecole de Sages-femmes de Tours : Bâtiment tertiaire



# ECOLE DE SAGES-FEMMES DE TOURS

## FORMATION CONTINUE

Mardi 22 Février 2022

Pré-programme



Prise en charge HPP

## Orientation nationale :

- Développer la culture de la sécurité des soins

## Problématique professionnelle :

- Maintien de l'expertise professionnelle

**Recommandation de l'HAS :** « La prise en charge optimale dans le secteur de la naissance implique la réduction de la morbidité et de la mortalité et requiert le développement d'une culture organisationnelle favorable, fondée sur l'engagement des responsables à porter et à soutenir la démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, notamment par la promotion du travail en équipe via les exercices de simulation pour une pour une communication et une collaboration interprofessionnelle efficace. »

**Nombre maxi de participants : 6 participant(e)s**

Formation annulée si moins de 4 participant(e)s

## Intervenants :

- **SAGES-FEMMES ENSEIGNANTES**

## Objectifs pédagogiques

- Prendre en charge une hémorragie du post-partum
- Spécifier le positionnement professionnel de la sage-femme
- Optimiser le travail en interprofessionnalité et la communication dans les situations à risques
- Connaître les différents périmètres de responsabilité  
Gérer le stress en équipe d'une situation à risque

## Méthode-Moyens :

Ateliers de simulation haute-fidélité : mannequin SimMOM

Scenarii de situations d'HPP

## Programme détaillé de la session

### Matinée : Atelier SimMOM

**8h45 : Accueil des participants**

**9h00-9h30 : Briefing**

**10h00-10h30 : Scenario 1 HPP**

**10h30-10h45 : Pause**

**10h45-12h15: Scenario 2 HPP**

**12h15-12h30: Évaluation ½ Journée**



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### ACTION DE FORMATION : Prise en charge de l'hémorragie du post-partum

Mardi 22 février 22

NOM : .....  
Prénom : .....  
Activité : exercice libéral  PMI  hospitalier : privé  public   
Adresse professionnelle : .....  
.....  
.....  
Tél professionnel : ...../...../...../...../.....  
E-mail professionnel : .....@ .....  
Adresse personnelle : .....  
.....  
.....  
Tél personnel : ...../...../...../...../.....  
E-mail : .....@ .....

### Tarif des journées : 125 € à l'ordre du Trésor Public

- Inscription individuelle
- Prise en charge par la FC de l'Etablissement employeur ou OPCA (ANFH, CNFPT, UNIFAF, FORMAHP) → document ci-contre à remplir

A retourner avant le 04 février 2022 à :

**Ecole Régionale de Sages-Femmes**  
**2 Boulevard Tonnellé – 37044 TOURS CEDEX 9**  
Adresse mail : [secretariat.esf@chu-tours.fr](mailto:secretariat.esf@chu-tours.fr)

Après confirmation de votre inscription par l'Ecole de Sages-femmes de Tours vous recevrez une convention et une facture si besoin

## A COMPLETER PAR L'EMPLOYEUR OU ORGANISME PRENANT EN CHARGE LA FORMATION

Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
N° SIRET (Obligatoire) : .....  
Code APE (Obligatoire) : .....  
N° de déclaration d'activité :  
Coordonnées de la personne chargée de la formation continue :  
NOM et Prénom : .....  
Tél : .....  
Fax : .....  
Courriel : .....@ .....

### *A compléter impérativement par l'établissement ou organisme*

*Je soussigné(e) M.....*

*Directeur de l'entreprise ou de l'organisme m'engage à prendre en charge les frais de formation de M..... dont le montant s'élève à 125 €*

*Fait à....., le..... (Cachet obligatoire de l'organisme) Signature :*